

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Général le Très Honorable Lord ALEXANDER GEORGE RUSSELL, Compagnon de Notre Ordre Très Honorable du Bain, Administrateur du Gouvernement du Canada, et Commandant de nos Forces en icelui, etc., etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six et de Notre Règne la cinquantième.

Par ordre,

RICHARD POPE,

*Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.*

## CANADA.



JOHN J. MCGEE,  
*Député du Gouverneur.*

[L. S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Aimés et Fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

### PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quinzième jour du mois de novembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre parlement du Canada, en Notre Cité d'OTTAWA, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.